

LVMH

Société Européenne au capital de 150 614 520 euros
Siège social : 22, avenue Montaigne – 75008 Paris
775 670 417 RCS PARIS

Politique de rémunération des mandataires sociaux Assemblée Générale Mixte du Jeudi 20 Avril 2023

Résultats des votes (Article R-22-10-14 IV du Code de commerce)

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton du Jeudi 20 Avril 2023, a approuvé sans modification et comme suit, les résolutions relatives aux politiques de rémunération des Administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 :

RESOLUTIONS	RESULTAT DU VOTE	LIEN VERS LE DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL
16^{ème} Résolution Politique de rémunération des Administrateurs	Approuvée à 99,908 %	Paragraphe 2.1.1 Pages 205 et 206
17^{ème} Résolution Politique de rémunération du Président-directeur général	Approuvée à 80,507 %	Paragraphe 2.1.2 Pages 206 et 207
18^{ème} Résolution Politique de rémunération du Directeur général délégué	Approuvée à 80,436 %	Paragraphe 2.1.2 Pages 206 et 207